

## MEDIATHEQUE

La médiathèque reste ouverte durant cette période.

Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h

Le samedi des semaines paires de 10h à 12h.

Afin de limiter le nombre de personnes, il est préférable de prendre rendez-vous auprès d'Annie OSTERTAG au **06 88 90 15 32**.

**Les personnes ayant pris rendez-vous seront prioritaires.**



*De nouveaux ouvrages seront bientôt disponibles,*

*nous vous tiendrons informés dans le prochain Morvilight.*

## QUI SE SOUVIENT DU CIMETIERE PRUSSIEN 1870-1871 ?

Qui se souvient du transfert du cimetière spécial de Morvillars (1870-1871) ? Qui possède des documents (photos, textes, articles de journaux...) sur ce cimetière spécial aujourd'hui disparu ?

Ce transfert a eu lieu vers les années 1950-1960.

Les dépouilles des 5 soldats français (Emile Beuret, Jean Arnoux, Antoine Janin, Alfred Chevalier et Jean-Baptiste Vallot) ont été transférées vers une fosse commune à Danjoutin.

Que sont devenues les dépouilles des soldats allemands ?

Les personnes qui ont des souvenirs (ou des documents) sur ce cimetière peuvent se faire connaître en mairie (Tel : 03.84.27.80.36. ou courriel: [contact@morvillars.fr](mailto:contact@morvillars.fr)).

Elles seront ensuite contactées pour recueillir leurs souvenirs.



Morvillars - Cimetière spécial où sont enterrés 5 soldats français et 47 allemands morts pendant le siège de Belfort (1870 -1871)

## VACCINATION COVID



SE VACCINER, SE PROTÉGER

**Vous souhaitez vous faire vacciner et  
Vous avez + de 75 ans ?  
Prenez RDV pour vous faire vacciner  
contre la covid-19**

en ligne sur **www.doctolib.fr**

ou via la plateforme départementale : **03 84 57 16 26**

**Le centre le plus proche de chez vous**

**- Grandvillars : salle polyvalente, 49 rue des grands champs**

Ouverts du lundi au vendredi de 8h à 18h & le samedi de 9h à 12h30



# MORVI'LIGHT

## Vite lu, vite su !

Adresse mail de la Mairie : [contact@morvillars.fr](mailto:contact@morvillars.fr)

Téléphone : 03 84 27 80 36

N° 86

Février 2021

### AGENDA DE FEVRIER 2021

Lundi 22 février 2021 Réunion du conseil municipal à 18h30 : vote du budget primitif 2021

### RESULTATS DU CONCOURS PHOTO « Morvillars en lumière » sur Facebook



1<sup>er</sup> PRIX

attribué à Fi Lip



### Horaires d'accueil de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

LUNDI : 14h à 17h	MARDI : 9h à 12h - 14h à 17h	MERCREDI : 9h à 12h
JEUDI : 9h à 12h - 14h à 17h	VENDREDI : 9h à 12h - 14h à 17h	SAMEDI : 9h à 11h

## RESULTAT DU CONCOURS PHOTO « Morvillars en lumière » suite



2<sup>ème</sup>  
PRIX  
attribué à  
Christian  
BIRRE



3<sup>ème</sup> PRIX  
attribué à Dodey zaza

Résultats du concours  
de dessin



Mention spéciale à Muriel  
Mathys Morengi



La municipalité offre un panier garni aux 3 premiers prix



Quant au lauréat du concours du dessins, ainsi que le gagnant de la mention spéciale, ils ont gagné un bon d'achat à valoir à l'épicerie RAME.

PS : Il semblerait que nombre d'enfants aient joint leurs dessins à la lettre au Père Noël dans un pli fermé. La mairie, ayant transmis l'ensemble des enveloppes au Père Noël, ne s'est pas permise de les ouvrir.

Ces dessins n'ont donc pas pu concourir.

## LA COMMUNE ADHERE AU SERVICE DES GARDES-CHAMPÊTRES

La commune est régulièrement confrontée à des problèmes de toutes natures. Les dépôts de plainte sont récurrents.

- nuisances sonores
- non respect de la réglementation (vitesse, stationnement, élagage...)
- dépôts sauvage (ordures encombrants...)
- conflits de voisinage
- animaux errants
- destruction du mobilier urbain (vitre cassées, tags, plantations détruites...)
- dernièrement, la boîte aux lettres du Père Noël installée sur la place avec les illuminations a été saccagée et le lecteur sono destiné aux chants de Noël volé.



En conséquence, à compter du 1er février 2021 la commune adhère au service des gardes-champêtres de GBCA (Grand Belfort Communauté d'Agglomération).

Ce service intercommunal aura pour missions la prévention et la surveillance générale de la commune, de la tranquillité, de la sérénité et de la salubrité publique.

Un travail qui porte sur la lutte contre les incivilités, la petite délinquance ou la circulation routière.

Les gardes-champêtres seront chargés de veiller au respect des arrêtés de police pris par le Maire. Après une période de pédagogie préventive, les infractions pourront être réprimées par des contraventions.



Le coût de revient de ce service est de 8€ par habitant et par an. Grand Belfort prend à sa charge 50% de la dépense, soit 4€ par habitant.

La facture s'élève donc à 4 312€.